

**EXTRAIT DU REGISTRE DES
DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL**
du **17 septembre 2024**

L'an deux mil vingt-quatre, le dix-sept septembre, le conseil municipal de la commune de **OGY-MONTOY-FLANVILLE** étant réuni au lieu ordinaire de ses séances, après convocation légale, sous la présidence de Monsieur GULINO Eric, Maire.

NOMBRE :

de conseillers en exercice : **19**

de présents : **14**

de votants : **19**

Étaient présents :

BASTIEN Alain, BAYEUR Laurence, DIM Lucien, ERBSTOSSER Laurent, FRANCOIS Andrée, GEUTIER Marina, GUILLAUME Monique, GULINO Aline, GRANDJEAN Guillaume, LACOGNATA Alain, LEVE Damien, MANGIN Marie-Françoise, MARX Anne-Marie.

Étaient absents excusés : /

Étaient absents : /

Procurations :

M. DIETRICH François donne procuration à Me FRANCOIS Andrée

M. FRERY Francis donne procuration à M. DIM Lucien

Me HAJRI Sabrina donne procuration à Me BAYEUR Laurence

M. VOITURET Gilles donne procuration à M. BASTIEN Alain

M. MANGIN Sébastien donne procuration à M. LACOGNATA Alain

Mme FRANCOIS Andrée a été nommée secrétaire de séance conformément à l'article L2121-15 du Code général des collectivités territoriales.

Le Maire certifie que la convocation et l'ordre du jour ont été affichés à la porte de la Mairie le 10/09/2024.

Le compte-rendu de la délibération a été affiché à la porte de la mairie le 20/09/2024.

N° 81/2024 : Subvention aux écoles

Vu la demande du Président de la coopérative scolaire de l'école d'Ogy-Montoy-Flanville qui sollicite auprès de la mairie l'attribution d'une subvention au titre de l'année 2024 pour les projets et matériels pédagogiques.

Ayant entendu l'exposé de Madame GAUTIER Marina, Adjointe au Maire,
Après discussion et délibération, le Conseil Municipal par **19 VOIX POUR ;**

- **DÉCIDE** d'attribuer une subvention de 3 000,00 € à la coopérative scolaire de l'école élémentaire.



Pour extrait conforme,
Ogy-Montoy-Flanville, le 17 septembre 2024

**Le Maire,
Eric GULINO**